

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le treize octobre deux-mille-vingt-six à 19h30, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 14

Présents : Mesdames Cécile DEFONTAINE, Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Myriam DAVALO-MALINGE, Huguette COLINEAUX, Marie-Annick DUBOIS et Virginie GUEUTAL et Messieurs Jacques BONNO, Simon RICAUD, Anthony HOUEIX, Gaël LONGUET, Antoine DEMORTIER et Lucas CHEVALIER

Absents excusés : //

Absents : Monsieur Yann PION

Pouvoir : /

Secrétaire de séance : Madame Monique RIAUD

N°2026-103 – Mise à jour des tarifs de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier 2027

Monsieur le Maire explique la nécessité de mettre à jour les tarifs de location de la salle des fêtes. Il propose les tarifs suivants :

	Salle	Restaurant	Cuisine	Total
ASSOCIATIONS DE CARO				
Animations ou repas à but non lucratif	gratuit	gratuit	50 €	50 €
Animations ou repas à but lucratif	70 €	50 €	50 €	170 €
Sonorisation + vidéoprojecteur				gratuit
PARTICULIERS DE CARO				
ENT. OU COMITES D'ENT.				
1 repas (buffet, fête de famille)	80€	40 €	95 €	215€
2 repas (mariage,...)	110€	60 €	110€	280€
Forfait 2 jours				460€
Vin d'honneur	35 €	20 €	45 €	100 €
Sonorisation + vidéoprojecteur	gratuit			gratuit
DIVERS				
Réunions d'entreprises ou d'information y compris la sonorisation et le vidéoprojecteur	70 €			70 €
ASSOCIATIONS DE L'EXTERIEUR				
Animations à but non lucratif	85 €	50 €	100 €	235 €
Animation à but lucratif	140€	70€	140€	350€
Sonorisation + vidéoprojecteur				45 €

.../...

PARTICULIERS DE L'EXTERIEUR ENT. OU COMITES D'ENT.				
1 repas	140€	70€	140€	350€
2 repas	175€	80€	175€	430€
Forfait 2 jours				700€
Vin d'honneur	80 €	120 €		200 €
Sonorisation + vidéoprojecteur				45 €
DIVERS				
Réunions d'entreprises ou d'information y compris la sonorisation + vidéoprojecteur	130 €			130 €

Caution (habitants de CARO) 500 €

Caution (personnes de l'extérieur) 1 000 €

Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur ce dossier.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire
 Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Approuve en totalité les nouveaux tarifs de location de la salle des fêtes communale à compter du 1^{er} janvier 2027.

Précise que les associations de Caro bénéficient d'une utilisation gratuite à l'occasion d'une manifestation à but lucratif

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Erwan GICQUEL

Monique RIAUD